

L'asthme au travail et l'asthme professionnel

Jean-Luc Malo

L'ASTHME EST UNE MALADIE fréquente puisqu'elle touche de 5 % à 10 % de la population. De plus, lors d'enquêtes effectuées dans la population générale, environ 10 % des asthmatiques mentionnent que leurs symptômes sont pires au travail. On peut distinguer plusieurs types d'asthme au travail (*encadré 1*). D'abord, l'asthme professionnel comme tel, c'est-à-dire l'asthme causé par un produit présent dans l'environnement de travail. Ensuite, l'asthme exacerbé par le travail, puisque les asthmatiques qui souffrent d'un état d'hyperexcitabilité bronchique peuvent évidemment présenter des symptômes s'ils sont exposés à des produits irritants à leur travail. Enfin, des variantes rares, comme la bronchite à éosinophiles.

L'asthme professionnel

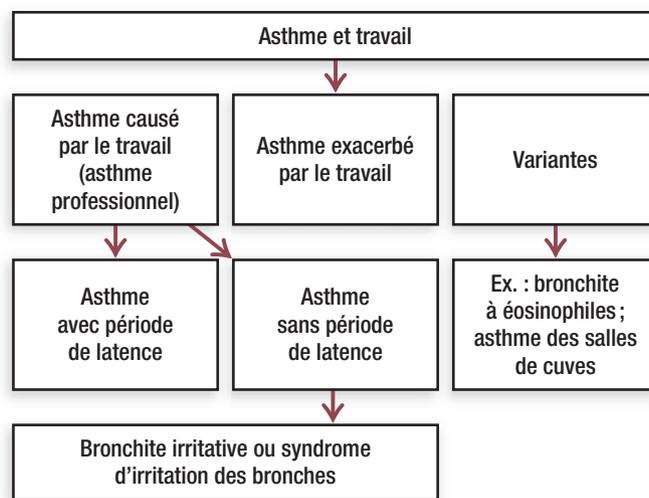
L'asthme professionnel est une maladie touchant les travailleurs qui commencent à présenter des symptômes asthmatiques à l'âge adulte. Il est donc important de connaître : 1) l'emploi occupé par le patient asthmatique (Ex. : ingénieur) et 2) les agents auxquels il est exposé au travail. L'*encadré 2* présente les agents et les milieux professionnels les plus risqués. Les agents comprennent les produits de poids moléculaire élevé, soit des protéines qui provoquent une allergie classique de type I comme celle aux pollens. La farine et les animaux de laboratoire en sont aussi de bons exemples. Les agents en cause comprennent aussi différents produits chimiques qui provoquent la maladie par un mécanisme allergique le plus souvent non élucidé. Chaque année, la CSST accepte de 50 à 70 cas d'asthme professionnel. Plusieurs personnes atteintes se plaignent aussi de symptômes de rhino-conjonctivite, en particulier lors de la sensibilisation à des agents protéinés. Il est donc aussi important d'interroger le travailleur sur ses symptômes, car une personne souffrant d'une toux de cause imprécise peut être atteinte de rhinite ou d'asthme professionnel.

Typiquement, les travailleurs atteints commencent

Le Dr Jean-Luc Malo, pneumologue, exerce à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et au Centre asthme et travail.

Encadré 1

Les différentes entités nosologiques



par ressentir des symptômes uniquement au travail, avec une disparition ou une diminution notable la fin de semaine ou pendant les vacances. Cependant, au fur et à mesure que l'exposition continue, les symptômes persistent même la fin de semaine, rendant difficile d'établir le lien temporel entre l'exposition professionnelle et les symptômes. De plus, l'utilisation des corticostéroïdes en inhalation et des bronchodilatateurs à action prolongée masque les symptômes et améliore l'état clinique au point que le travailleur peut préférer rester au travail, avec les conséquences néfastes que la prolongation de l'exposition peut avoir.

En effet, les séquelles asthmatiques possibles même après le retrait de l'exposition à l'agent causal constituent un problème important. Des travailleurs soumettent actuellement une réclamation à la CSST plusieurs années après le début des symptômes. Malheureusement, plus leurs symptômes sont présents depuis longtemps, plus ils risquent de souffrir de séquelles asthmatiques permanentes même après la fin de l'exposition à l'agent causal. Or, si l'exposition cesse au cours de l'année d'apparition des symptômes, le travailleur a de bonnes chances de

Encadré 2

Les agents et les secteurs professionnels à risque

Agents	Professions et métiers à risque
Farine et céréales*	Boulangerie, pâtisserie
Isocyanates	Peinture d'automobiles Industries du plastique
Bois variés	Menuiserie, ébénisterie
Fruits de mer*	Industries de la mer
Métaux	Soudure
Résines, colles et acrylates	Variées
Animaux*	Professions liées aux animaux
Latex* et médicaments	Professions de la santé

*Agents de poids moléculaire élevé (protéines) ; les autres agents sont de faible poids moléculaire.

guérir une fois l'exposition terminée. De plus, les programmes de réadaptation sociale de la CSST permettent le plus souvent une réaffectation professionnelle adéquate. Une demande à la CSST doit être prise en compte et suggérée à tout travailleur exposé à un agent sensibilisant connu et dont l'asthme est apparu après le début de son travail ou encore dont l'état s'améliore pendant les vacances.

L'asthme exacerbé par le travail

Si un travailleur ne souffre pas d'asthme professionnel, on conclura souvent qu'il présente de l'asthme exacerbé par le travail. Une modification du traitement anti-asthmatique pourra alors lui permettre de continuer à travailler.

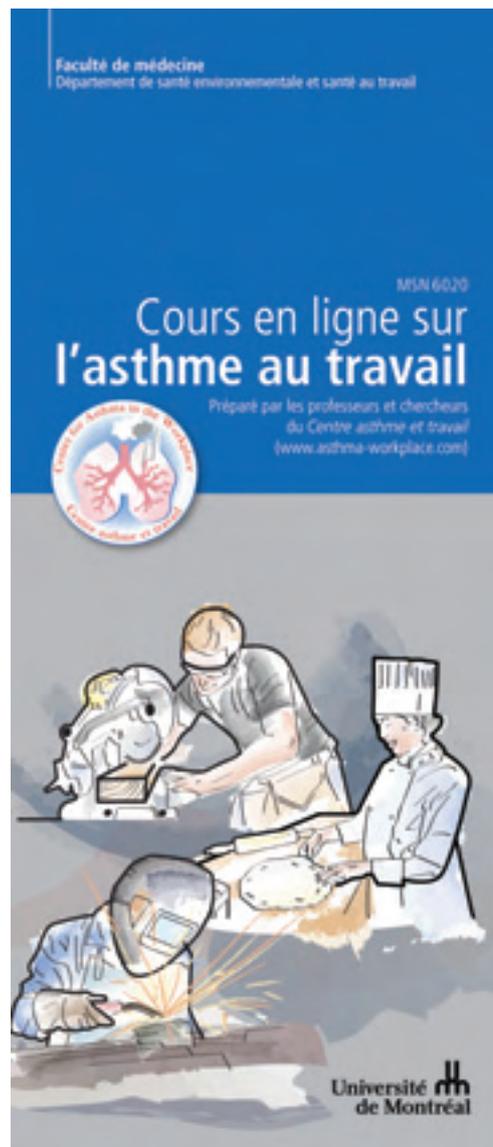
En conclusion, il est pertinent :

1. d'interroger tout patient asthmatique sur le type d'emploi qu'il occupe et sur les substances auxquelles il est exposé au travail ;
2. de suggérer au travailleur de faire rapidement une réclamation à la CSST pour éviter que son état asthmatique ne se détériore et persiste advenant la présence d'asthme professionnel (www.csst.qc.ca/portail/fr/travailleurs/travailleurs.htm).

Pour plus d'information, le Centre asthme et travail propose deux types de formation dans le domaine de l'asthme au travail et de l'asthme professionnel. D'abord, le site Internet du centre (www.asthma-workplace.com) offre une formation ponctuelle spécifique avec auto-évaluation comprenant une discussion de cas et une possibilité de rétroaction par le spécialiste ayant préparé le cours en ligne. Cette formation porte sur tous les aspects de l'asthme au travail et comprend dix-neuf modules. De plus, une entente avec le Développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal permet d'obtenir des crédits de formation.

Encadré 3

Cours en ligne sur l'asthme au travail



Aussi, comme certains professionnels peuvent désirer obtenir une formation plus complète couvrant tous les éléments du problème, nous avons préparé, en collaboration avec le Département de santé environnementale et de santé au travail de l'Université de Montréal, un cours à distance valant un crédit et portant le code MSN6020 (encadré 3). Ce cours sera offert quelques fois par année pendant de trois à quatre semaines et sera supervisé par des formateurs qui interagissent avec l'étudiant. De plus, une évaluation globale sous forme de discussion de cas offre à l'étudiant, souvent un professionnel de la santé, une mise en situation à la fin de la formation.

Nous vous suggérons donc de consulter ces documents et, si cela vous intéresse, de vous inscrire à l'un ou l'autre de ces cours. 📡